



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 9 février 2023

Mobilisation de l'État et de la Région Pays de la Loire en faveur de l'habitat et de l'hébergement

Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, a présidé, avec Roland MARION, Conseiller régional des Pays de la Loire, délégué à la transition écologique et énergétique, le 9 février 2023, le comité régional des acteurs et des partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement (CR2H).

En 2022, les subventions de l'État relevant des aides à la pierre et du plan « France Relance », avec 496 M€ d'aides directes et fiscales, ont permis de financer de nombreux projets de construction et la rénovation de plus de 56 000 logements et hébergements en Pays de la Loire, dans un objectif conciliant les aspects économiques, sociaux et écologiques. Cette dynamique a été soutenue dans les territoires tendus à travers les contrats de relance de la construction. En parallèle, la Région, au travers de ses différentes compétences et en tant que porteur associé du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) a poursuivi son travail aux côtés des EPCI pour mailler le territoire de Plateformes de Rénovation Énergétique et a mobilisé près de 6M€ dans ce cadre.

Trois points essentiels sont à retenir :

- **En dépit du contexte de crise et de l'inflation, la région Pays de la Loire présente, une nouvelle fois, de très bons résultats en matière de travaux d'amélioration des logements.** En 2022, plus de 50 000 logements du parc privé ont ainsi bénéficié de 216,3 M€ d'aides de l'État dans la région. Parmi eux, près de 44 000 logements ont bénéficié du dispositif MaPrimeRénov', ouvert à tous les ménages quelles que soient leurs ressources. S'y ajoute la réalisation de travaux (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, sortie de l'habitat dégradé ou insalubre) financés pour près de 6 400 logements au titre des priorités de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour un montant de 71,3 M€.

Plus de 95 % des ligériens disposent désormais d'un service d'accompagnement pour la rénovation de leur habitat au travers de 50 plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE) en service et qui s'inscrivent dans France Rénov'. Les Pays de La Loire se distinguent par le niveau de service important apporté par ces plateformes qui permettent d'être accompagné jusqu'à la phase travaux.

France Rénov', un point d'entrée unique pour tous les parcours de réalisation de travaux :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, France Rénov', est ouvert.

Pour plus d'informations sur les aides disponibles et être guidé dans leurs projets, les particuliers peuvent désormais consulter la plateforme france-renov.gouv.fr ou composer le 0 808 800 700.

- **La région Pays de la Loire est également ambitieuse en matière de création de logements locatifs sociaux.** En 2022, l'État a ainsi financé la création de près de 6 400 logements de ce type, réalisant le volume le plus important depuis 2016 dans la région. En 2022, ce sont 194 M€ d'aides directes et fiscales qui ont soutenu le financement des projets des collectivités en matière de logement locatif social.
- **En 2022, plus de 86 M€ de dotations ont financé plus de 5 600 places pour permettre l'accès à l'hébergement et au logement des publics en situation de vulnérabilité.** Ils ont notamment permis la création de nouvelles places pour personnes victimes de violence, le déploiement du contrat d'engagement pour les jeunes en rupture et le développement des pensions de familles avec un objectif dépassé de plus de 400 places créées en 5 ans. La forte mobilisation des acteurs de la région pour accueillir des déplacés ukrainiens a permis aussi d'héberger ou de loger plus de 3 000 personnes.

Qu'est-ce que le CR2H ?

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) est une instance animée par la **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire**, présidée par Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, en présence des acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés. Il est depuis cette année co-présidé par un élu référent. Le Conseil Régional, de par ses compétences notamment en matière de climat air énergie, de transport collectif, de développement économique, d'emploi, de formation, et son rôle de planification territoriale au travers du SRADDET, a souhaité assurer cette coprésidence.

Ce comité articule les interventions publiques pour développer des offres de logement et d'hébergement, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

Retrouvez toutes les informations sur le CR2H sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/comite-regional-de-l-habitat-et-de-l-hebergement-r1481.html>

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle